



Évacuation d'un ERP/ERT

Public visé : Personnel chargé de l'organisation de l'évacuation du public ou des travailleurs

Prérequis : Visite préalable de l'établissement et établissement des consignes en collaboration avec le responsable d'établissement ou la personne désignée.
Organisation d'un exercice d'évacuation permettant d'observer l'organisation d'une évacuation de l'entreprise.

Objectif : Organiser et diriger une évacuation, appliquer les consignes d'évacuation de l'établissement.

Contenu :

- LA RÉGLEMENTATION
- ÉLÉMENTS DE PRÉVENTION
 - Matériels de prévention
 - Déroulement type du déclenchement d'alarme
 - Missions de chacun (Guide-file/Serre-file/Responsable d'évacuation)
- L'ÉVACUATION DES LOCAUX
 - Comportement en cas de sinistre
 - Évacuation
 - Cas particuliers
- MISE EN APPLICATION

Durée : La formation évacuation d'un ERP/ERT se déroule en 2 heures.

Modalités pratiques et logistiques :

Rendez-vous préalable afin de déterminer les besoins et de cibler les compétences.

Organisation de la formation :

Dates et horaires à convenir avec les établissements.



La formation est dimensionnée pour des groupes de 4 à 10 Stagiaires.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Nous consulter

Lieux de formation : En entreprises ou collectivités.

La salle devra être d'une superficie de 25m² minimum, aux normes de sécurité afin d'accueillir le public. L'accès devra être possible à l'ensemble de l'établissement pour mise en place de l'exercice et de l'explication des moyens facilitant l'évacuation.

Présentation de l'équipe pédagogique :

La formation est animée par un formateur incendie, spécialiste de la sécurité dans les établissements recevant du public et/ou des travailleurs.

Méthodes mobilisées / Modalités d'évaluation :

La méthode pédagogique sera une formation participative avec :

- Apport de connaissance théorique.
 - Visite d'établissement avec sensibilisation aux moyens favorisant les évacuations (éclairage de sécurité, plans, désenfumage, etc...).
 - Partage d'expérience.
 - Évaluation formative.
-
- L'évaluation sera continue.
 - Une attestation sera délivrée à chaque participant.
 - La formation sera notifiée dans le registre de sécurité puisque répondant aux exigences du code du travail et de la sécurité contre les incendies dans les ERP.

Modalités d'accès : Délai de réponse de 48 heures après la prise de contact par mail ou par téléphone

Délais d'accès à la formation : Formation organisée dans les 2 mois suivant la demande, inscription possible 72 heures avant le début de formation.

Possibilités de validation d'un ou des blocs de compétences : Non

Équivalences, passerelles : Non

Suite du parcours :

Formation Équipier de première intervention (manipulation d'extincteurs).



Taux obtention des certificats préparés : Voir informations en ligne.

Version de la fiche janvier 2025

SECUFORMED - 8 Rue du Bas Heydé 67570 ROTHAU - Tél. : 0367156975 - Port. : 0769901190 - Email : eddy.malaise@secuformed.fr
- Site web : <http://secuformed.fr> - IBAN FR7610278014700002097930293 - Code NAF (APE) 7022Z - N° RCS Saverne B 893 963 967
- RCS Saverne - EURL au capital social de 4000 € - Siret : 89396396700011 - N° TVA FR23893963967